

LE CANADIEN

Publié mensuellement, en Anglais et en Français, à London, Ont., dans les intérêts de

L'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle du Canada,

Et envoyé par la poste aux membres, dans le cours de la première semaine de chaque mois.

Les membres sont invités à nous envoyer des nouvelles ou informations dont l'Association pourra bénéficier. Toutes communications sur des sujets d'intérêt pour les membres de l'A. C. B. M., seront reçues avec plaisir, mais toutes lettres anonymes et toutes autres lettres que le correspondant ne peut être dans l'intérêt de l'Association ne seront pas publiées.

Les correspondants voudront bien se rappeler que la copie doit nous parvenir pas plus tard que le 15 du mois, pour être publiée dans le numéro du mois suivant. L'espace étant limité, on voudra bien être concis. Adresses toutes communications à

S. R. HUTTON,
Editeur et Gérant,
391 Queen's ave., London, Ont.

LONDON, AOUT, 1891

CONVENTIONS.

Avant que paraisse un autre numéro du Canadien la Convention d'Ottawa sera enregistrée parmi les événements du passé. Il est à propos, alors, que dans ce numéro nous demandions aux délégués et à tous les intéressés de réfléchir sérieusement sur les affaires qui sont sur le point d'être transigées.

La tenue de notre Convention est une question d'une grande importance pour l'Association. C'est le temps que sa destinée est façonnée, que ceux qui sont chargés de l'administration de nos affaires, dans l'intérim sont appelés à rendre compte de leurs actes, et que chaque question qui tend à notre bien-être nous est soumise pour la critique et la révision.

Ayant en vue la grande dépense encourue, nous ne pouvons considérer notre Convention à la légère au point de vue financier.

Nos Conventions, en un mot, forment les degrés au moyen desquels nous parvenons à l'insuccès ou à la réussite.

Si, donc, notre assemblée doit être pour nous de quelque bénéfice essentiel, comme association, elle devrait tendre à améliorer la condition de nos membres, socialement, financièrement, numériquement, à répandre l'idée de l'Association, étendre les bornes de son influence, et assurer sa permanence et sa stabilité.

Comment cela peut-il être accompli? Sur quelles bases pouvons-nous travailler pour promouvoir le bien-être de nos membres? Dans quelles erreurs, si nous en avons commises, sommes-nous tombés dans le passé? Comment pouvons-nous les éviter à l'avenir? Telles sont quelques unes des questions qui devraient préoccuper l'esprit de nos délégués d'ici à ce que nous nous réunissions à Ottawa. S'il y en avait parmi nous qui comptent sur la Convention comme une excursion de plaisir, nous leur disons, en toute candeur, qu'ils feraient beaucoup mieux de rester chez eux. La Convention forme une des importantes dans notre histoire, et ce qu'il faut ce sont des hommes sérieux et attentifs, de hommes ayant conscience de la gravité de leur position, qui ont dépensé du temps et de l'attention, à l'avancement de la grande oeuvre, et dont la présence et l'avis ajouteront à notre avancement et à notre prospérité.

Regardant en arrière dans l'histoire de nos Conventions, nous avons confiance qu'on nous pardonnera si nous émettons l'opinion que nous n'avons pas, à ces assemblées, accompli tout ce que nous aurions désiré. On a perdu du temps, et conséquemment augmenté la dépense, à discuter des points de la Constitution de peu d'importance, en discussions oiseuses, en critiques inutiles, quelquefois, à la vérité, en querelles personnelles. Des questions de cette sorte ne devraient pas trouver place dans nos délibérations. Par tous les moyens permettons la discussion la plus grande et la plus libre quand celle-ci devra donner de bons résultats. Discutons comment nous pouvons augmenter le nombre de nos membres, comment nous pouvons maintenir nos cotisations au minimum, comment nous pouvons accroître notre fonds de réserve, comment nous pouvons en aucune manière promouvoir le bien de l'Association, comment nous pouvons apporter le bonheur et la sécurité aux milliers de gens confiés à nos soins, et les avantages et les attractions que nous pouvons offrir au grand nombre d'autres qui frappent à nos portes pour être admis.

Ce n'est pas parceque nous avons quelque raison de nous plaindre de notre rang parmi les autres, de notre position financière, ou de l'accroissement que nous avons eu, que nous écrivons ainsi. Sous tous ces rapports nous occupons une position enviable. Mais nous devons nous rappeler que plus nous augmentons, plus grande devient notre responsabilité, plus grande est la charge qui nous incombe, et plus nous devons faire des efforts, d'une saison à l'autre, pour conserver notre prestige, être fidèles à notre mission et conduire notre barque droitement.

Maintenant que chaque délégué qui sera présent à la convention pèse bien tout cela. Il doit se considérer comme pionnier d'une mission sacrée, et apporter dans l'exécution de son travail tout l'enthousiasme et l'énergie sans bornes qui caractérisent ceux qui, engagés une grande cause, ne cessent leurs labeurs que lorsque la journée est gagnée.

P. J. ROONEY, GRAND SYNDIC.

Le sujet de cette biographie, Mr. P. J. Rooney, Grand Syndic de l'A. C. B. M. du Canada, est d'extraction Irlandaise Celtique quoiqu'il naquit à Glenlure, Wigtonshire, en Ecosse, le 6 Avril, 1852. Il reçut son éducation primaire à l'école paroissiale, dans laquelle il avança rapidement dans ses études élémentaires, et à l'âge de 14 ans il fut apprenti commis pendant cinq ans dans le commerce de Nouveautés en détail, et, ayant rempli fidèlement les devoirs que comportait son engagement, il se décida à tenter fortune au Canada, où il débarqua en 1871. Ayant dûment conscience des difficultés à surmonter sur le chemin de la vie dans le Nouveau-Monde, aussi bien que de l'avantage d'une éducation commerciale complète, il entra au Collège St. Michel, à Toronto, où il compléta son cours commercial, gagnant les pre-

miers prix et graduant avec les plus grands honneurs. Alors, l'oeuvre véritable, pratique, de sa carrière commerciale commença, et il entra à l'emploi de ses parents, la société bien connue d'importateurs en gros de soie, toile et laine, Messieurs N. et F. Rooney, de Toronto. Sa première position dans cette maison d'affaires fut celle de commis d'entrées, de laquelle il s'éleva rapidement à la tête de l'un des premiers départements. Il remplit tous ses devoirs avec tant de ponctualité et d'efficacité que la maison le jugea digne de la représenter dans les Provinces, et à 24 ans il se mit sur la route, occupation dans laquelle il rencontra un grand succès et qu'il poursuit encore actuellement. Quand Mr. Rooney se mit sur la route pour la première fois il fut considéré comme le plus jeune commis voyageur représentant une maison de gros dans la ville. Frère Rooney s'est montré sollicitateur de commandes très diligent, et les ayant une fois obtenues, il prit un soin particulier à ce qu'elles furent scrupuleusement remplies; et par la droiture de sa conduite il se gagna la faveur et la confiance de ses pratiques et aussi de ses patrons; et aujourd'hui Frère Rooney est favorablement connu et respecté dans les cercles commerciaux et par les hommes d'affaires dans chaque ville et cité entre Québec et Windsor. Dans ses fréquentes tournées à travers le pays il n'oublie jamais les intérêts de l'A. C. B. M., et nombre de succursales de l'Association témoignent des bienfaits qu'elles retirent de ses visites amicales et ses instructions pratiques. Bien qu'il ne soit pas des plus vieux membres de l'A. C. B. M., il a droit d'être rangé parmi ses travailleurs les plus zélés.

En Juillet, 1890, il se lia à la Succursale No. 15, de Toronto, d'abord comme auditeur, et en cette qualité mit le département des finances en bon état. La deuxième année ses compagnons membres l'appellèrent à la position de Premier Vice-Président et l'année suivante le choisirent comme Président.

De plus grands honneurs attendaient notre digne frère, et en 1894 il fut élu délégué à la Convention de St. Jean, N. B., et là il fut élu Grand Syndic, charge qu'il occupe encore.

Cette circonstance naturellement donna une profonde satisfaction au cercle nombreux des amis de Frère Rooney, et encore plus spécialement aux membres de Toronto, qui furent contents de cette marque de confiance accordée à leur concitoyen.

A part des autres qualités de Frère Rooney pour la position qu'il occupe dans l'Association, lorsque l'occasion le demande il peut parler avec facilité, en public, du but et de l'objet de l'Association, et ses paroles raisonnées produisent de bons résultats.

En terminant cette biographie de notre habile frère, nous croyons qu'il pourra être intéressant pour les membres de l'A. C. B. M., de savoir que Frère Rooney épousa, en 1885, Mademoiselle Minnie Gormaly, fille de Mr. Wm. Gormaly, Surintendant de la Union Station, de Toronto, et que dans sa paisible demeure au No. 60 de l'Avenue Spadina il trouve la félicité et le contentement que sa compagne lui procure, et que là, au milieu de ses petits enfants qui grandissent autour de lui, il peut se

refaire des fatigues et des ennuis que cause le monde du dehors dans son tourbillon continu d'affaires.

THOMAS P. COFFEY, PRESIDENT DU COMITE DES LOIS.

Frère Coffey, Président du Comité des Lois, est membre fondateur de la Succursale No. 31, de Guelph, Ont., laquelle fut fondée en 1882 par feu le Révd. Père Dumortier, S. J., et après avoir rempli plusieurs charges dans sa succursale, y compris celle de Président, il fut d'abord élu comme délégué à la convention de Montréal, et plus tard à celle de Hamilton, où il fut élu membre du Comité des Lois du Grand Conseil. Ce Comité le nomma son Président et lorsqu'il fut réélu à St. Jean il fut de nouveau choisi comme Président du comité; et il sera de son devoir de présider ce comité pendant ses délibérations à la Convention d'Ottawa qui sera tenue dans le cours du présent mois. Frère Coffey a toujours été un travailleur industrieux dans l'A. C. B. M., et a contribué beaucoup à constituer une grande succursale dans la ville Royale de Guelph.

Il est gradué de l'Institut Collégial de Guelph, à la sortie duquel il est entré comme étudiant en droit à Osgoode Hall, Toronto, et il fut admis à la pratique du droit et appelé au barreau en 1882. Frère Coffey commença dès lors à pratiquer sa profession dans sa ville natale, où il a obtenu, par son industrie et son travail personnel, une position éminente dans la Province. Il fut membre senior des sociétés légales de Coffey & Coffey; Coffey, Field & Coffey; Coffey, Field & Wisler, et est maintenant le membre le plus ancien de la société de Coffey & Buckingham, pratiquant à Guelph. Il a été nommé récemment C. R. par le Gouvernement Fédéral.

Dans sa vie publique il a été des plus actifs et fut neuf fois consécutives élu membre du Conseil de ville de Guelph, et en cette qualité a servi comme Président de tous les comités les plus importants du Conseil et pendant deux ans comme Président du Comité des Finances.

Frère Coffey est le sollicitateur des nombreuses institutions Catholiques dans la ville de Guelph et d'un nombre de corporations manufacturières et financières. Il est aussi Vice-Président et membre du Comité Exécutif de la Dominion Building and Loan Association, une compagnie faisant affaires par tout le Canada, ayant un capital souscrit de plus \$3,000,000, et un capital payé de plus de \$1,000,000, à part d'être directeur dans beaucoup d'autres compagnies.

John Ronan, Président du Comité des Finances.

John Ronan est natif d'Irlande. Il vint à Hamilton, Ont., avec ses parents en 1850. En 1867 il établit un commerce d'épicerie qu'il tient encore et dans lequel il a eu un très grand succès.

Le 18 Septembre, 1884, il devint membre fondateur de la Succursale No. 37 et fut élu pour la représenter à la convention de Stratford en 1886. A cette convention il fut choisi comme membre du Comité des Finances. Il assista aux conventions de Toronto, Montréal, Hamilton et St. Jean, et à chacune d'elles il fut réélu à l'importante position qu'il occupe actuelle-